

Mgr Fort mis en examen

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 8 juin 2017



L'ancien évêque d'Orléans, Mgr **André Fort**, a été mis en examen jeudi matin pour n'avoir pas dénoncé des abus sexuels d'un prêtre du diocèse, qui a été mis en examen en 2012. La décision de mise en examen de l'ancien évêque a été prise par un juge d'instruction, suite à une décision de la chambre d'instruction d'Orléans.

Il s'agit du premier évêque mis en examen pour non dénonciation depuis Mgr **Pierre Pican**, évêque émérite de Bayeux, condamné en 2001.

L'ancien évêque d'Orléans, en poste de 2002 à 2010, était cité comme témoin assisté dans le cadre de l'instruction ouverte contre l'abbé **Pierre de Castelet**, mis en examen en 2012 après un signalement de l'Église.

Les faits allégués remontent à 1993 et se seraient produits à l'occasion d'un camp du Mouvement eucharistique des jeunes (MEJ) où officiait le prêtre en tant qu'aumônier, dans le sud-ouest de la France. Le prêtre était aussi aumônier des Scouts d'Europe.

L'évêque qui a pris la succession de Mgr Fort à la tête du diocèse d'Orléans, Mgr **Jacques**

Blaquart, avait signalé les faits à la justice après avoir été contacté par une victime en 2011. Mgr Blaquart avait indiqué l'année dernière que *«l'enquête en cours aurait mis en évidence huit ou neuf cas d'attouchements sur mineurs, sur des victimes âgées d'une douzaine d'années»*. Le prêtre a reconnu les faits. Les prédécesseurs de Mgr Blaquart avaient eu connaissance de ces agissements et avaient pris «des mesures conservatoires» contre le prêtre, aujourd'hui âgé de 66 ans, pour éviter qu'il soit seul en contact avec des jeunes, mais ils n'avaient pas porté plainte.